

La surcharge du collège Buisson



Si la rentrée scolaire pourra se faire dans des conditions correctes en septembre 2018, en revanche, le nombre d'élèves du collège Buisson deviendra trop important à la rentrée 2019. C'est évidemment lié à la construction effrénée de nouveaux logements à Juvisy, sans que les services publics suivent. La majorité municipale offre de fausses solutions, l'**AJUV** vous informe.

Le collège Ferdinand Buisson a déjà quasiment atteint sa capacité d'accueil maximale. A la rentrée 2018, les locaux seront justes assez grands pour accueillir tous les élèves. **A la rentrée de septembre 2019**, en revanche, le nombre d'élèves voulant s'inscrire sera supérieur au nombre de places disponibles.

La majorité municipale, qui n'a pas anticipé la hausse du nombre d'élèves (« on bétonne, puis on s'étonne... »), alors que l'**AJUV** avait alerté concernant le manque de services publics face à une hausse de la population liée au PLU, propose des fausses solutions.

Fausse solution numéro 1 – Construire de nouvelles salles de classe. Non seulement ces salles sont trop petites pour accueillir une classe complète – elles ne pourront donc servir que pour des demi-groupes, et pas en sciences – mais cela ne résout par le problème de la demi-pension. Ce problème de cantine avait été réglé en adoptant un système de double service, mais cela ne pourra pas suffire à absorber encore de nouveaux élèves. A part si on estime qu'être 28 dans une salle prévue pour 20 et déjeuner en quinze minutes sont les conditions de la réussite scolaire de tous.

Fausse solution numéro 2 – La construction d'un nouveau collège Juvisy-Viry. C'est complètement mensonger et soit les élus de Juvisy et de Viry-Châtillon le savent et se moquent de nous, soit ils sont complètement incompetents. Les collèges Les Sablons et Olivier de Serres de Viry comptent des dizaines de places vacantes (à la différence du collège Esclangon, arrivé à saturation). Qui serait assez fou pour construire un collège dans une ville qui a des places vides ? Il ne sera pas non plus bâti de collège pour une cinquantaine d'élèves juvisiens. C'est donc un leurre.

Vraie solution négligée pour construire encore plus de logements. Une très grande parcelle, de 1070 m², attenante au collège a été vendue il y a quelques mois. Elle aurait pu être préemptée, pour agrandir le collège Buisson et créer les places qui y manquent. Mais non ! Cela aurait fait des immeubles en moins. Cette grande parcelle, très bien située et d'un seul tenant, a donc été laissée aux promoteurs.



En rouge, la parcelle attenante au collège – vue serrée



En rouge, la parcelle attenante au collège – vue serrée

Solution qui sera proposée – scolariser les élèves du quartier Seine au sein du collège Delacroix de Draveil.

L'**AJUV** dénonce les fausses solutions et elle refuse que les élèves de Juvisy soient éparpillés au gré des redécoupages de sectorisation. Le collège Ferdinand Buisson, avec sa diversité, sa mixité sociale et son dynamisme, est un creuset commun pour

tous les enfants et adolescents de la ville. Juvisy est fractionnée par les réseaux de transports (lignes de RER et RD7), le collège réunit la jeunesse.

Nous demandons que la mairie prenne ses responsabilités, qu'elle cesse de mentir à ce sujet et qu'elle trouve une solution pour accroître la capacité d'accueil du collège, sans dégrader les conditions d'apprentissage des élèves.

Les articles de notre site sur le même thème :

- [en septembre 2017 – Une rentrée scolaire 2017 difficile](#)
- [en mai 2017 – Un nouvel effet du PLU, le collège Buisson en sureffectif](#)

Le point sur l'immeuble Kaufman and Broad sur la N7



Dans un précédent article sur ce site et dans la lettre d'information distribuée dans toute la ville, l'**AJUV** attirait l'attention sur **la construction d'un immeuble sur la N7, qui dépasse d'un étage ce qui est prévu par le PLU**. Notre association a alerté les habitants et a écrit à la Préfète pour signaler cet étage supplémentaire. Le point sur l'aspect légal peut être fait rapidement en consultant le Code de l'urbanisme.

L'article L 123-5-1 du Code de l'urbanisme **n'autorise nullement cette construction supplémentaire d'un étage.**

En effet, il stipule que des dérogations peuvent être accordées hors PLU, mais il les encadre strictement. Il indique ceci : « en tenant compte de la nature du projet et de la zone d'implantation **dans un objectif de mixité sociale**, l'autorité compétente peut, par décision motivée ». **Où est la mixité sociale dans un immeuble Kaufman and Broad entièrement destiné à la vente des appartements ?**

Il est bien écrit plus loin que la Ville peut « déroger aux règles relatives au gabarit et à la densité », mais « **sans pouvoir dépasser la hauteur de la construction contiguë existante calculée à son faitage et sous réserve que le projet s'intègre harmonieusement dans le milieu urbain environnant** ». **Autant de conditions qui ne sont pas remplies ici.**

Pour en lire davantage à ce sujet sur notre site : [Petits arrangements mais gros profits](#) (décembre 2017) et [Les dérogations arbitraires sont remises en cause](#)

(septembre 2016)

La rénovation de la Maison de quartier Albert Sarraut



En 2016, le Maire avait prévu la construction d'un immeuble de trois étages à la place de la maison de quartier et de son espace vert. Suite aux protestations des citoyens et de l'**AJUV**, le Maire y a renoncé et **nous nous félicitons de cette victoire, obtenue par la mobilisation des Juvisiens. Mais pour quel projet ?**

Depuis trois ans, rien ne se passe et la salle est de plus en plus dégradée.L'**AJUV** a pris l'initiative au printemps 2017 de lancer une pétition pour la reconstruction ou la rénovation de cette maison de quartier indispensable aux associations et aux Juvisiens. Elle a rencontré un vif succès avec plus de 500 signatures en une semaine, montrant l'attachement des habitants à cet équipement indispensable.

Depuis plusieurs mois, nous avons demandé au maire qu'un groupe de travail soit constitué pour définir les besoins des associations et réaliser rapidement la reconstruction de cette maison de quartier. Nous n'avons eu aucune réponse alors que le manque de salles de réunions et d'activités est problématique à Juvisy depuis que de nombreuses salles ont été supprimées.

Lors de la réunion des habitants du Plateau, **le 4 octobre, un projet a enfin été présenté aux habitants.** Il correspond à un nouveau bâtiment avec deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage), pour une surface totale de 480 m². Cet équipement comprendrait une grande salle polyvalente modulable au RC de 175m² (contre 136m² actuellement), des toilettes et des petits locaux techniques. Au 1er étage seraient prévues trois salles et des locaux techniques. La partie espace vert serait moindre et des places de parking (représentant 100m²) seraient prévues, ainsi qu'une allée intérieure pour déchargement. Le coût en est estimé à 2 millions d'euros, la moitié de la somme serait financée par le Conseil départemental.

L'AJUV se réjouit du maintien de cet équipement indispensable pour les habitants du Plateau, qui souffrent de surcroît d'un manque criant d'équipements publics. Elle apprécie que des financements importants soient prévus pour le projet et **que la Ville ait renoncé à tout détruire pour tout vendre comme dans le premier projet de PLU.** Néanmoins, elle regrette **le manque de concertation** pour la conception du projet, illustrée par l'absence complète de réponse de la mairie à nos courriers, ainsi qu'à ceux des associations qui se sont groupées pour interpeller le précédent

mairie et le nouveau sur les salles municipales. Elle s'inquiète également pour **l'espace vert**, déjà grignoté par le nouveau bâtiment : voirie et parking ne pourraient-ils pas céder la place à un square, voire à des jeux pour les enfants ? Car **la transformation actuelle de Juvisy en « tout béton – tout voiture » ne nous convient pas.**

Nos autres articles sur la maison de quartier :

- [Une pétition pour la maison de quartier Sarraut](#) – en mars 2017
- [Que devient la Maison de quartier Albert Sarraut ?](#) en avril 2016
- [Une vidéo sur la Maison Albert Sarraut](#) en avril 2016
- [Quatre associations interpellent le maire au sujet du PLU](#) en avril 2016
- [Le devenir de la Maison de quartier](#) en juillet 2016

Nos autres articles sur les parkings à Juvisy :

- en octobre 2017 – [Juvisy, un immense parking ?](#)
- en septembre 2017 – [Un espace vert en moins, un parking en plus](#)

Des avions qui décollent, des tuiles qui s'envolent



Le survol de Juvisy par les avions durant une grande partie de l'été a été très pénible pour les Juvisiens. Nous avons déjà traité ce sujet sur ce site et nous restons vigilants sur cette question des survols aériens. Mais **récemment des habitants ont fait part à l'*AJUV* d'incidents graves liés aux décollages.**

Des habitants du Plateau nous ont signalé deux cas de tuiles tombées du toit, sous l'effet du décollage d'avions à très basse altitude. Dans l'un de ces cas, environ un mètre carré de tuiles s'est envolé et ces tuiles ont atterri sur une voiture garée en contrebas, au moment d'un décollage.

Si vous avez été confrontés à ce genre de problème, faites-nous le savoir : nous envisagerons une action collective car la Mairie de Juvisy et ADP, sollicités par les habitants concernés, n'ont pas daigné répondre.

Sur ce même thème, vous trouverez **des articles sur notre site :**

- en octobre 2016 – Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent
- en février 2017 – Bruit des avions, toujours en été ?
- en mai 2017 – Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient
- en juillet 2017 – Les travaux à Orly, où en est-on ?

Encore un été gâché par les avions !



Nous avons été très nombreux à subir le survol incessant de Juvisy par les avions cet été. L'**AJUV**, aux côtés d'autres associations des villes voisines, est intervenue pour que soient davantage respectés les droits des riverains.

L'utilisation de cette piste de secours n° 2 (perpendiculaire aux pistes principales) pendant les travaux est particulièrement éprouvante pour les Juvisiens qui ne peuvent pas partir en vacances et restent à Juvisy ou pour tous ceux qui travaillent en juillet-août et dont les soirées et les weekends ont été pénibles.

Comme l'association ELAN de Savigny, l'**AJUV** ne s'oppose pas à la nécessité de ces travaux mais remet en cause la période choisie. Toutes les deux demandent que les travaux aient lieu en hiver. La mobilisation a déjà payé, puisque par rapport au cauchemar de l'été précédent, **l'impact des survols pendant l'été 2017 a été moins fort :**

- des pauses dans la journée pour pouvoir souffler un peu sans vacarme ;
- des pauses durant quelques (rares) journées complètes ;
- une durée des travaux raccourcie par rapport à 2016 ;
- et même une fin plus précoce que prévu.

L'**AJUV** s'en félicite : **les habitants ont été entendus** et plutôt que d'utiliser sans retenue la piste 2, ADP (Aéroports de Paris) a privilégié d'autres solutions. De surcroît, l'été 2018 sera calme. Et avant d'éventuels travaux pour l'été 2019, ADP s'est engagé à une concertation avec les habitants survolés.

Il est indispensable de maintenir notre vigilance : les risques de dégradation de notre environnement sont grands car il est annoncé un doublement du trafic aérien

d'ici 20 ans. L'**AJUV**, en particulier, exige le **maintien du couvre-feu** (pas de vols de nuit), **la limitation forte de l'usage de la piste 2** et le **plafonnement du nombre annuel de vols** à 250 000.

Notre site aborde ce sujet dans **différentes articles** :

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)
- en juillet 2017 – [Les travaux à Orly, où en est-on ?](#)